\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President Cyril Ramaphosa  
Private Bag X463  
Pretoria, 0001  
South Africa

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je souhaite attirer votre attention sur le cas de Nomsa Sizani, mère célibataire de quatre enfants qui vit à Ekukhanyeni, Marianhill, dans la province du Kwazulu-Natal (nord-est de l’Afrique du Sud)**. Cette femme est une défenseure des droits humains et l’une des dirigeantes du mouvement citoyen Abahlali baseMjondolo (AbM), fondé en 2005. Elle fait l’objet de menaces de mort depuis qu’elle a interrogé des représentant·e·s du gouvernement qui s’étaient rendus dans la localité où elle habite le 17 mars pour discuter d’un projet d’aménagement en cours sur place. Le 18 mars, elle a reçu des menaces téléphoniques : « Si tu ouvres encore ta bouche, on viendra de te la fermer. » Depuis le 23 mars, les menaces dont elle fait l’objet se sont multipliées. Le 26 mars, elle a reçu le SMS suivant : « Nous espérons que Zikode [en référence au président d’AbM, Sibusiso Zikode] et Abahlali seront capables de te protéger des conséquences de ta grande gueule. » Le 31 mars, trois hommes lancés à sa recherche se sont rendus à son domicile. Elle est désormais contrainte de se cacher.

Les menaces subies par Nomsa Sizani s’inscrivent dans un contexte plus large de harcèlement, d’intimidation, de menaces, d’agressions et d’homicides visant des membres et des dirigeant·e·s d’AbM – 25 d’entre eux ont été tués depuis la fondation du mouvement, il y a 18 ans. Le fils de Nomsa Sizani, Samuel Hloele, a notamment été assassiné. Les membres d’AbM rapportent qu’il aurait été tué par balles par l’Unité de lutte contre l’invasion des terres d’Ethekwini. Les dirigeant·e·s d’AbM affirment que ces homicides ciblés sont une réponse directe au fait que le mouvement remette en cause le statu quo qui règne dans les localités où ses membres résident et agissent en dénonçant des faits de corruption présumés au niveau du gouvernement local et en s’organisant de manière indépendante, en dehors de la politique des partis.

Je sais que vous êtes conscient de la situation à laquelle AbM fait face, puisque vous avez récemment mis sur pied au Kwazulu-Natal une équipe de travail chargée d’enquêter sur les homicides de membres d’AbM.

**Je vous exhorte donc, vous et votre gouvernement, à prendre des mesures concrètes et efficaces afin de mener une enquête approfondie, impartiale, indépendante, transparente et efficace dans les meilleurs délais sur les menaces de mort dont Nomsa Sizani fait l’objet, et d’assurer sa sécurité. Toute personne soupçonnée d’être responsable de ces menaces doit être identifiée et traduite en justice dans le cadre d’un procès équitable. Je vous demande également, à vous et votre gouvernement, de protéger et de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes qui défendent les droits humains, ainsi que de lancer un processus d’élaboration d’une législation visant à protéger efficacement les droits fondamentaux des défenseur·e·s des droits humains en Afrique du Sud.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République d'Afrique du Sud, Alpenstrasse 29, Postfach, 3000 Berne 6

Fax: 031 351 39 45 ; 031 351 39 44, E-Mail: bern.embassy@dirco.gov.za